

« TENDANCES DE L'ORIENT »

Le TSL : fiasco juridique et accusation politique

par Pierre Khalaf

PARTENAIRES | BEYROUTH (LIBAN) | 21 JANVIER 2014

ESPAÑOL



Le TSL : fiasco juridique, accusation politique

Par Ghaleb Kandil

Le Tribunal spécial pour le Liban (TSL) a ressassé lors des audiences d'ouverture du procès son accusation politique, enveloppée d'explications techniques sur l'unique échafaudage de cette affaire : la présumée preuve circonstancielle des liaisons téléphoniques, supposée être le résultat de neuf ans d'enquête sur l'assassinat de l'ancien Premier ministre Rafic Hariri, et qui a coûté, jusqu'à présent, un quart de milliard de dollars.

L'accusation a rejeté d'emblée la version du kamikaze Ahmad Abou Adas, affirmant qu'elle a été fabriquée pour brouiller les pistes. Mais le procureur n'a apporté aucune preuve justifiant ce rejet, bien qu'il ait reconnu que l'attentat a bien été commis par un kamikaze dont l'identité n'a pu être déterminée, en dépit d'années d'efforts et de moyens colossaux mis à la disposition des enquêteurs, y

compris toutes les institutions de l'État libanais. Rappelons que les enquêteurs ont accès à toutes les archives libanaises, les registres de l'État civil, les cadastres, les données téléphoniques... bref, le passé, le présent et le futur du Liban sont entre les mains de ces enquêteurs, dont beaucoup travaillent pour des services de renseignement étrangers, souvent ennemis du Liban.

Le contribuable libanais a dépensé plus de 125 millions de dollars depuis l'assassinat de Rafic Hariri, et il ne connaît toujours pas l'identité du kamikaze. Alors que les services de sécurité libanais sont parvenus, en quelques jours seulement, à identifier les terroristes qui se sont faits sauter devant l'ambassade d'Iran, le 19 novembre 2013, ou dans la banlieue sud de Beyrouth, le 2 janvier 2014.

Mais la pire des manifestations des premières audiences du TSL a été la terminologie utilisée par les accusateurs, susceptible d'exacerber les tensions confessionnelles et communautaires dans un Liban déjà en proie à une grave crise politique et une instabilité sécuritaire sans précédent depuis la fin de la guerre civile, en 1990. Les propos de l'accusation constituent une grave menace à la paix civile au Liban, émanant d'un tribunal relevant des Nations unies, lesquelles sont censées préserver et promouvoir la paix dans le monde !

L'adoption par le tribunal du système juridique anglo-saxon, qui autorise l'utilisation des preuves circonstancielles, était voulu après l'échec de la très couteuse enquête internationale à trouver des preuves matérielles, solides et irréfutables, susceptibles d'être exploitées politiquement.

Les remarques soulevées par la défense sont importantes et graves. Les avocats (commis d'office) ont souligné que l'acte d'accusation basé sur les appels téléphoniques ne comporte aucune information sur le contenu des conversations téléphoniques entre les suspects présumés. Il se contente seulement d'indiquer qu'un groupe d'individus ont échangé des appels téléphoniques à certains moments et à certains endroits, sans apporter la moindre preuve que ces conversations sont liées à l'attentat du 14 février 2005, qui a coûté la vie à Rafic Hariri et à 22 autres personnes. Le plus grave sont révélations du quotidien israélien *Yediot Aharonot* sur l'origine de toutes ces informations techniques. Selon le journal,

elles ont été remises aux enquêteurs internationaux par les services de renseignement israéliens, c'est-à-dire par la partie qui a le plus intérêt à faire accuser des membres du Hezbollah d'être responsables de l'assassinat de Hariri.

L'accusation s'est employée, lors des audiences, à expliquer en détail des cartes de télécommunications israéliennes. Pourtant, il est notoirement connu que les grands services de renseignement disposent des techniques nécessaires pour dresser les cartes qui leur conviennent, grâce à la fabrication d'appels téléphoniques qui n'ont peut-être jamais eu lieu en réalité.

Parmi les plus graves lacunes du Tribunal, on note les modifications introduites à son statut interne (par les juges eux-mêmes), de manière à protéger les parties qui ont œuvré à brouiller les pistes. Ainsi, le Tribunal a estimé qu'il n'entraît pas dans le cadre de ses compétences d'examiner l'affaire des faux témoins, dont les dépositions ont amené à l'incarcération, pendant plus de trois ans, des quatre généraux libanais, finalement libérés après que les témoins aient été jugés « peu fiables ». Ces généraux avaient été arrêtés pour tenter de fabriquer des preuves et des témoignages qui orienteraient l'accusation vers la Syrie. Mais ce fut un échec cuisant, et plus de quatre années ont été perdues dans une enquête douteuse, qui a été rayée sans que des comptes ne soient demandés à ceux qui l'ont menée. Pendant ce temps, les faux témoins, qui ont occupé les devants de la scène quatre ans durant, profitent des millions qu'ils ont amassé grâce à leurs fausses dépositions, sur les plages d'Australie, de Nouvelle-Zélande et ailleurs.

De la même manière que les faux témoins ont été créés pour faire accuser la Syrie, « la preuve téléphonique » a été imaginée et fabriquée pour réorienter l'accusation vers le Hezbollah.

Tout ce que nous avons entendu et écouté lors de l'ouverture du procès n'immunise pas le Tribunal contre une réédition de l'injustice subie par les quatre généraux et les dizaines d'autres personnes innocentes interrogées pendant des heures, voire des jours et des semaines, lors de la première enquête... mais cette fois, ce sont de nobles résistants, qui ont consacré leur vie à la lutte contre l'occupation israélienne et pour la libération de leur pays, qui sont pris pour cible.

Déclarations et prises de positions

Michel Sleiman, président de la République libanaise

« L'engagement de l'État libanais à l'égard de la légalité internationale et de ses résolutions, conformément à la Constitution. Le début du procès est une étape décisive vers la connaissance de la vérité et le triomphe de la justice d'une part, et la fin d'une époque où les commanditaires et les auteurs de crimes politiques vivaient dans l'assurance de l'impunité, d'autre part. L'ouverture du procès signifie que la justice prévaudra sur le crime, qu'elle demeurera la garante et le refuge des particuliers et de la société, face à la violence et à la force brute. »

Saad Hariri, ancien Premier ministre, chef du Courant du futur

« Nous souhaitons diriger le pays avec tout le monde, car nous ne voulons laisser personne à la porte. Le Liban traverse une période difficile, en particulier depuis que la communauté internationale a piteusement échoué à agir pour la Syrie. C'est notre devoir vis-à-vis du peuple libanais de stabiliser le pays. Je suis très optimiste. Nous savons que des personnes sont accusées d'avoir commis ces crimes. Mais, au bout du compte, c'est un parti politique qui a de nombreux alliés, comme les partisans de Michel Aoun et d'autres partis. Un jour, je reviendrai (au Liban). Il y a un problème de sécurité au Liban. Je n'ai pas envie de rentrer pour finir comme les autres. Je veux rentrer pour jouer le rôle qui me revient. »

Gebran Bassil, ministre de l'Énergie et de l'Eau (Courant patriotique libre)

« L'entente entre le Courant patriotique libre et le Hezbollah est primordiale, mais elle ne suffit pas. Nous devons inclure toutes les autres parties sur la scène politique libanaise. Les propos de M. Hariri constituent une base sur laquelle nous pouvons bâtir ces nouvelles ententes. »

Nabil Kaouk, vice-président du Conseil exécutif du Hezbollah

« Le gouvernement rassembleur représentant le 8 et le 14-Mars aura pour priorité première d'adopter une stratégie permettant de faire face au danger takfiriste (...) Le gouvernement fédérateur est

non seulement le souhait du Hezbollah. Il est aussi la revendication de la majorité parlementaire, politique et populaire. Le Hezbollah ne saura être ni ostracisé ni menacé. »

Événements

- Le pouvoir syrien est prêt à prendre une série de mesures humanitaires, à échanger des prisonniers avec les rebelles et à mettre en œuvre un plan de cessez-le-feu à Alep, ont annoncé vendredi les chefs de la diplomatie russe et syrienne à Moscou. « Nous notons que le gouvernement syrien est prêt, et cela a été confirmé aujourd'hui par le ministre (syrien), à prendre une série de mesures à caractère humanitaire, notamment en réponse à nos appels », a déclaré le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, à l'issue d'entretiens à Moscou avec son homologue syrien, Walid Mouallem. Par ailleurs, la Coalition de l'opposition syrienne s'est prononcée samedi à Istanbul lors d'un vote pour l'envoi d'une délégation la semaine prochaine à la conférence de paix dite de Genève II destinée à trouver une solution politique à la guerre civile en Syrie. Lors de ce vote à bulletins secrets, 58 membres de la Coalition ont voté oui à cette participation, 14 ont voté non, 2 se sont abstenus et 1 a voté blanc, selon les résultats communiqués par la Coalition.

- Le oui l'a emporté par 98,1 %, avec 38,6 % de participation, au référendum constitutionnel en Égypte, a annoncé la commission électorale, le pouvoir dirigé par les militaires ayant considéré par avance qu'un tel résultat légitimerait la destitution du président islamiste Mohamed Morsi. Le gouvernement avait averti qu'il considérerait un taux de participation supérieur à celui du référendum constitutionnel de 2012, lorsque M. Morsi était au pouvoir, (32,9 %) comme une « victoire » qui justifierait dans les urnes la destitution et l'arrestation du seul président jamais élu en Égypte. Le nouvel et populaire homme fort de l'Égypte, le général Abdel Fattah al-Sissi, avait lié son sort à la participation à ce référendum, en annonçant trois jours avant le scrutin qu'il se présenterait à la présidentielle de 2014 « si le peuple le réclame ».

La consultation populaire avait donc pris la forme d'un plébiscite.

• L'attaque suicide perpétrée vendredi soir par un commando taliban contre un restaurant libanais de Kaboul fréquenté par les expatriés a fait 21 morts, dont 13 étrangers, a annoncé la police, la communauté internationale dénonçant un acte de violence « épouvantable » et « injustifiable ». Parmi les victimes figurent notamment deux États–uniens, deux Britanniques, deux Canadiens et deux Libanais : un représentant du Fonds monétaire international (FMI) et le patron du restaurant, abattu par les assaillants alors qu'il tentait de se défendre. L'attaque a visé *La Taverne du Liban*, un restaurant du centre de Kaboul prisé par les diplomates, consultants, travailleurs humanitaires et autres représentants de la communauté expatriée qui vit dans la capitale afghane. Vendredi soir, un kamikaze s'est fait exploser devant les portes blindées de l'établissement. Profitant de la confusion provoquée par la puissante détonation, qui a résonné dans tout le centre de Kaboul, deux autres assaillants armés ont réussi à s'introduire dans le restaurant et ont ouvert le feu sur les clients, avant d'être eux-mêmes abattus par les forces spéciales afghanes.

Revue de presse

As-Safir (Quotidien libanais proche du 8-Mars)

Mohammad Ballout (17Janvier 2014)

Le procureur général du Tribunal spécial pour le Liban (TSL) Norman Farrell n'a pas déçu les attentes des Libanais. La séance attendue depuis 7 ans a ancré le contenu de l'acte d'accusation et de toutes les fuites l'ayant précédée ces dernières années, axées sur les données téléphoniques. Le Parquet a maintenu les accusations dans le cercle de ces 5 individus exclusivement, évitant ainsi toute accusation directe à l'encontre du camp qui aurait, prétendument, pris les 5 accusés sous son aile pour leur épargner tout procès. Il n'a toutefois pas hésité à affirmer que des parties intérieures et extérieures ont planifié l'assassinat de Rafic Hariri. Les preuves ayant conduit aux 5 accusés reposent sur des hypothèses et des exercices mentaux, toute preuve matérielle fait

défaut.

Norman Farrell n'a rien dans sa besace pour confondre les cinq accusés à part le réseau d'un complot téléphonique, impliquant une quarantaine de téléphones portables, et une théorie qui ne s'adosse à aucun contenu matériel, pour établir un lien entre les 5 accusés et le réseau. Le procureur général n'a fourni aucune preuve matérielle, aucun texto et aucun enregistrement vocal de l'un ou l'autre des 5 suspects. Pour compenser la carence en matière de contenu, le procureur a créé la surprise en ayant recours à une présentation visuelle spectaculaire. Il n'a toutefois présenté aucune nouvelle preuve qui puisse corroborer les accusations, tout en promettant d'y œuvrer ultérieurement. Le procès pourrait s'étaler sur trois ans, voire plus, avec son lot de risques innombrables pour le Liban, une partie libanaise étant montrée du doigt dans ce crime.

As-Safir (17 janvier 2014)

Imad Marmal

On ignore combien de voitures piégées exploseront encore avant que certaines parties libanaises ne se rendent compte de la nécessité de hâter la formation d'un gouvernement consensuel, qui doit voir le jour aujourd'hui plutôt que demain. S'il est vrai que le nouveau gouvernement ne fera pas de miracles et ne possèdera pas de baguette magique pour faire disparaître toutes les crises qui se sont abattues sur le pays, il est également vrai que le simple fait qu'il puisse être mis en place, après une attente aussi longue qu'amère, aura sans doute des retombées positives non négligeables. Toutefois, la formation d'un gouvernement rassembleur reste tributaire des manœuvres politiques et des calculs contradictoires du 8-Mars et du 14-Mars. L'un des chefs de file du 8-Mars, sous couvert de l'anonymat, explique que « le 8-Mars considère que s'il n'avait pas fait des concessions en renonçant à la formule 9+9+6 au profit de celle dite des 'trois huit', il n'aurait pas été possible de donner une dernière chance à l'entente » sur ce dossier. Selon lui, « l'acceptation par le 8 mars de la formule 8+8+8 est la preuve de la flexibilité et du pragmatisme de ce camp, qui a véritablement à cœur d'éviter tout bras de fer et toute discorde à l'intérieur et est donc disposé à faire des concessions, jusqu'à un certain point, pour rejoindre l'autre camp à

mi-chemin ». Cette flexibilité s'explique par les raisons suivantes, selon la source citée : les défis sécuritaires de taille auxquels le pays est confronté, et la volonté de ne pas fournir de prétextes à la mise en place d'un gouvernement de fait accompli.

As-Safir (16 janvier 2014)

Claire Chokor

Il ne sera pas facile pour les leaders du 14-Mars de convaincre leur public que l'heure de l'amère vérité ne tardera pas à sonner, et qu'il faudra tôt ou tard s'asseoir autour d'une même table avec le Hezbollah. Samir Geagea a mis sa casquette de contestataire en prenant position à la droite des membres du Courant bleu, enragé par le mot d'ordre venu de la capitale française. Geagea n'a pas dit haut et fort qu'il sera plus royaliste que le roi et qu'il renoncera au portefeuille orphelin qui lui sera attribué au sein du prochain gouvernement pour rejoindre les tranchées de l'opposition. Mais nombreux sont les signes qui indiquent qu'il le fera.

An-Nahar (Quotidien libanais proche du 14-Mars)

Sarkis Naoum (17 janvier 2014)

Les présumés concessions présentées par le Hezbollah et qui ont contribué à répandre un climat positif au sujet du nouveau gouvernement (...) pourraient ne pas être solides ou définitives. Il se peut même que ceux qui sont censés les avoir présenter ne l'ont pas fait en réalité. Ainsi, le retrait du Hezbollah de Syrie est désormais une grande décision régionale, qui a même une dimension internationale. Le parti n'acceptera pas que la Déclaration ministérielle évoque explicitement son retrait de Syrie. Il pourrait tout au plus accepter que le texte fasse référence à la politique de distanciation vis-à-vis de la crise syrienne et d'éviter de s'y impliquer. Or ceci n'est pas une position nouvelle. Le gouvernement démissionnaire de Najib Mikati l'avait déjà adoptée comme politique officielle, sans qu'elle ne soit mise en œuvre sur le terrain, ni politiquement, ni militairement.

De plus, le Hezbollah n'a pas annoncé son accord pour l'abandon de la formule armée-peuple-résistance, pas plus d'ailleurs que son allié dans le leadership chiite, le chef du Mouvement Amal, le président du Parlement Nabih Berry. Tout ce qui a été dit à ce sujet c'est que la langue (arabe) est très riche et qu'il est possible de s'y

référer pour imaginer une formule floue et pas assez claire, qui satisfasse le 8 et le 14-Mars. Idem pour la Déclaration de Baabda, que le président de la République, Michel Sleiman, considère comme sa plus importante réalisation, peut-être la seule. La langue arabe se chargera d'y faire mention dans le texte.

La supposée acceptation par le Hezbollah de ne pas utiliser sa puissante force militaire à l'intérieur du Liban, dans une réédition des événements du 7 mai 2008, voire dans une opération de loin plus importante, a besoin d'être examinée de près. La décision du Hezbollah et de son premier parrain, la République islamique d'Iran, est de ne pas se laisser entrainer dans une *fitna* ou une guerre interne [à l'islam] et de tenter de l'éviter par tous les moyens. Mais aussi bien le parti que l'Iran sont décidés à livrer cette bataille si elle leur est imposée. Deux parties ont intérêt à déclencher une telle confrontation : les groupes islamistes extrémistes et le régime syrien.

Brandir face au Hezbollah la menace de l'Armée libanaise est inapproprié, en dépit de la compétence de ses officiers et de ses soldats et des efforts qu'elle a déployés ces trois dernières années. L'Armée est en effet une image du peuple libanais, qui est divisé en communautés et en confessions. Elle n'est pas un corps autonome importé de Suède ou d'un autre pays.

Al-Akhbar (Quotidien libanais proche du 8-Mars)

Hassan Olleik (17 janvier 2014)

Le président de l'Ordre des Avocats de Beyrouth, Me Georges Jarih, a plongé dans un sommeil profond dans son siège, donnant libre cours à ses ronflements. Un agent de sécurité s'est approché de lui pour le réveiller. L'homme s'est endormi sur son siège, qui se trouvait dans la partie de la salle réservée au public. Un fou rire a fait de nouveau couler le sang dans les veines des participants, dont la majorité avait été gagnée par un le sommeil. Le temps à La Haye et dans ses banlieues favorise la somnolence, un facteur, auquel se sont ajoutées la lourdeur et la lenteur qui ont plané sur la séance de l'après-midi.

L'ancien Premier ministre, Saad Hariri, a décidé de se distraire par un chewing gum qu'il mâchait, assis sur le dernier siège au fond de la salle d'audience, derrière les représentants des familles des

victimes, de leurs avocats et des membres du Bureau du Procureur général. Dans un discours, le chef du Courant du futur a évoqué un 'moment historique', déplorant le fait que des Libanais soient sur la sellette dans l'assassinat de son père. Il est retourné dans la salle pour assister à la séance de l'après-midi en bravant, tout comme les autres participants, l'ennui provoqué par la plaidoirie du Bureau du Procureur général faite par Graeme Cameron, qui n'a apporté rien de nouveau, donnant l'impression de donner lecture de l'acte d'accusation préalablement rendu public. La théorie basée sur les données téléphoniques est telle quelle.

Seule la déposition d'un témoin (qui selon les parties informées est extrêmement faible) concernant la disparition d'Ahmad Abou Addas et le rôle présumé des accusées, Hussein Ouneïssi et Assad Sabra, dans cette affaire, pourrait faire exception à la règle. Les données téléphoniques évoquées par le TSL sont infondées. Cameron n'a fait que répéter dans son intervention tout ce qui a été rabâché durant les deux dernières années. Les membres du Bureau du Procureur ont rappelé que ceux qui « ont tué Hariri ont pris soin de payer les factures des téléphones qu'ils ont utilisés pour son assassinat et ont tenu à couvrir ces factures téléphoniques même trois mois après l'attentat ». Le Bureau du Procureur a donné l'impression d'être extrêmement soucieux de mettre en exergue l'importance des données téléphoniques et de les présenter comme étant des preuves irréversibles.

Saad Hariri semblait ne pas avoir dormi durant la nuit ou d'être sur le point de s'effondrer en larmes à tout moment. Ses traits trahissaient l'émotion qui l'avait envahi notamment durant l'introduction présentée par l'un des membres du Bureau du Procureur, Alexander Milne.

Le Bureau du Procureur a mélangé les faits, basés sur les éléments de l'enquête, avec l'aspect humain de l'assassinat de Hariri, en étayant sa plaidoirie par des photos, au lieu de montrer des preuves probantes.

La grande partie des détails relatifs aux données téléphoniques traitées par le Bureau du Procureur comme étant des preuves ont été dévoilées par la section des informations des FSI. Tout un chacun ayant suivi le cours de l'enquête pendant les dernières années ou ayant examiné ses menus détails, aussi bien

confidentiels que publics, peut se rendre compte du fait que la majeure partie de l'enquête fut fabriquée au Liban, plus particulièrement par la section des informations des FSI. Mais, les Libanais tiennent à assister en téléspectateurs, avec admiration, à des shows ennuyeux animés par le Bureau du Procureur, en versant en contrepartie une somme excédant les 100 millions de dollars, en d'autres termes la quote-part du Liban du financement du TSL.

Al-Akhbar (17 janvier 2014)

Ibrahim al-Amine

Saad Hariri s'est comporté à La Haye comme il le fait en Arabie saoudite et à Beyrouth. Il a décidé, de surcroît, qu'il n'avait besoin que de la séance d'ouverture du TSL. À peine le Bureau du Procureur général avait-il présenté les accusations et les preuves, sans aucune nouveauté et sans aucune surprise, comme ses dirigeants politiques et sécuritaires l'avaient promis, que Hariri est sorti pour rendre son verdict. Il nous dit que lui, ainsi que ses compagnons, n'ont pas besoin de tous les procès, de toute la défense et de toutes les présomptions d'innocence, ayant déjà pointé du doigt à Beyrouth le meurtrier.

Hariri est sorti de la séance d'ouverture du procès pour donner lecture d'un communiqué rédigé avant même son arrivée à La Haye. Il n'a même pas voulu attendre pour écouter ce qu'avait à dire le Bureau du Procureur général. Tout ce qui lui importait c'était la séance d'ouverture. L'attente lui était devenue ensuite ennuyeuse. Bon, Hariri a rendu le verdict. Et il a décidé qu'il n'avait pas besoin d'un tribunal, d'explications supplémentaires, d'une présentation des preuves, ou de la défense. Voulez-vous donc que nous ménagions un tel tribunal ou un tel insensé, pour le seul fait qu'il est le fils de la victime ? Voulez-vous que nous organisions des célébrations brandissant le slogan de la justice, de la vérité et d'autres banderoles qui nous ont empêché de respirer l'air pur pendant les 9 dernières années ? Hariri a décidé que telle est la vérité. Point à la ligne

Comment Hariri a-t-il dit ce qu'il a dit et veut qu'il y ait, au lendemain de ses propos, une entente sur la gestion du pays en partenariat avec ceux qu'il a décidé de mettre dans le box des accusés. Saad Hariri sait, comme tout le monde, que les éléments

sur lesquels se base le Bureau du Procureur général sont ceux qui avaient été mis en place par la section du renseignement des FSI à Beyrouth. Mais ceux-là peuvent-ils réfléchir un peu et réalisent-ils que tout ce tapage et ses mises en scène ne seront pas à mêmes de changer des faits solides ancrés aujourd'hui dans le sol libanais et dans la région ? Ce tribunal ne représente pas la conscience de la justice. Il n'incarne que les intérêts des iniques et des voleurs et des pilleurs des peuples. Il ne constitue pas le cadre propice à l'annonce d'une vérité implacable. C'est un outil au service des intérêts des ennemis de la Résistance. C'est un tribunal qui n'a pas été mis en place pour le Liban !

Al-Akhbar (17 janvier 2014)

Mayssam Rizk

Le ministre iranien des Affaires étrangères, Mohammad Javad Zarif, n'a rencontré aucune personnalité du 14-Mars, plus particulièrement du Courant du futur lors de sa visite au Liban,. Des sources du Futur ont fait état de leur mécontentement à cet égard, considérant que « l'entretien de Zarif avec le Secrétaire général du Hezbollah, sayyed Hassan Nasrallah, ainsi que sa visite de la tombe de Imad Moughniye, ont donné l'impression qu'il s'était rendu au Liban pour parler avec lui-même, le Hezbollah étant le représentant de son pays au Liban. Les sources ont constaté que « tous les États occidentaux, mêmes ceux qui voue une hostilité au Hezbollah gardent les portes de communication ouvertes avec son aile politique et nombreuses sont les délégations étrangères ou arabes qui visitent le Liban et veillent à se réunir avec des députés du Hezbollah ou des membres de son Conseil politique.

Al-Akhbar (16 janvier 2014)

Radwan Mortada

La force de frappe de l'Armée libanaise a « kidnappé » plusieurs suspects dans la localité la plus célèbre de la Békaa, Eرسال. Il s'agit d'« enlèvements » car l'armée s'emploie à mener des opérations-éclair spéciales pour éviter d'affronter des centaines d'hommes armés syriens, libanais et autres, qui sillonnent nuit et jour les rues de cette bourgade. Les membres de la force de frappe ont réussi, en l'espace de 5 jours (du 19 au 24 décembre 2013) à arrêter 13

suspects, qui seraient, selon des sources de sécurité, des Syriens combattants dans les rangs du Front al-Nosra. Des armes et du matériel militaire a été découverts en possession de ces suspects, qui ont avoué lors de leur interrogatoire par les services de renseignement militaire qu'ils se déplacent entre Ersal et la Syrie, où ils se rendent pour aller combattre, notamment dans la région de Yabroud.

Deux jeunes gens de nationalité britannique ont également été arrêtés à Ersal par l'armée. Ils sont soupçonnés d'être liés au Front al-Nosra. *Al-Akhbar* a appris auprès de jihadistes syriens que le renseignement militaire a arrêté dans la localité de Majdel Anjar (Békaa centrale), il y a quelques jours, un jeune allemand. « C'est un frère qui combat dans les rangs du Front », ont ajouté ces sources jihadistes.

Voilà comment des jihadistes multinationaux se déplacent dans des régions libanaises qui semblent hors du contrôle de l'État. Ils bougent en toute liberté, frappent au moment et à l'endroit qu'ils choisissent : des voitures piégées, des kamikazes, des bombes. Et malgré le barrage de l'Armée libanaise installé à l'entrée de Ersal, les voitures de la mort réussissent quand même à passer d'une manière ou d'une autre.

Des sources de sécurité ont indiqué à *Al-Akhbar* que 18 jeunes Palestiniens ont récemment quitté le Liban pour aller combattre en Syrie, et l'on est sans nouvelles d'eux depuis leur départ.

Al-Akhbar (16 janvier 2014)

Sami Kleib

Le président Bachar al-Assad se présentera à la présidentielle dans quelques mois et les États-Unis ne s'y opposeront pas. Dans les cercles restreints, les États-Unis reconnaissent l'échec de l'expérience du Conseil national libyen. Ils tiennent des propos dramatiques sur le morcellement de l'opposition syrienne, et l'expansion du terrorisme les inquiète au plus haut degré. Les Russes leur mettent la pression en affirmant que seul Assad est capable de lutter contre le terrorisme, un argument auquel Washington n'est plus réfractaire. Mais c'est l'embarras qui pose un problème aux États-Unis : comment accepter cette logique alors qu'ils appellent, depuis deux ans, au départ du président syrien ?

Concernant la France, aucune de ses propositions relatives à la conférence de Genève 2 n'a été retenue. Bizarrement, ce sont les États-Uniens qui hésitent. Il n'y a donc aucun mal à hausser le niveau des contacts français avec Damas, qui ne se limitent plus à des contacts sécuritaires ou de renseignement. Car il est désormais question de contacts entre les ministères des Affaires étrangères des deux pays. Selon certaines informations, un important diplomate français se serait dernièrement visité Damas.

Al-Akhbar (16 janvier 2014)

Nicolas Nassif

Interrogé sur le sens de son dialogue avec l'Iran, le chef du Parti socialiste progressiste (PSP), Walid Joumblatt, déclare : « Puis-je ignorer le changement stratégique du rôle iranien dans la région et dans le monde après l'élection d'Hassan Rouhani ? Lorsque l'Amérique ne peut pas l'ignorer, qui sommes nous, nous autres, pour le faire ? Il faut profiter de ce grand changement pour épargner au Liban de plus graves répercussions de la guerre syrienne. Nous devons profiter d'abord du rapprochement irano-américain pour arriver ensuite au rapprochement irano-saoudien ». Sur les résultats de la visite en Arabie saoudite de son émissaire, le ministre Waël Abou Faour, M. Joumblatt se contente de dire que le royaume n'est pas opposé à la formation d'un gouvernement rassembleur au Liban. « Il faut discuter des grandes lignes, car le diable est dans les détails, dit-il avant d'ajouter : « Il faut confirmer Tammam Salam à la présidence du Conseil des ministres car c'est le seul moyen pour l'Arabie saoudite de retrouver son rôle de parrain de l'islam modéré au Liban, fortement ébranlé dernièrement ».

Et M. Joumblatt de poursuivre : « Nous souhaitons que tous voient la grande image, à commencer par le dialogue irano-américain et irano-occidental, en dépit de ceux qui sont lésés, Israël en tête et l'aile radical au Congrès états-Uniens. Benyamin Netanyahu a tenté d'utiliser cette aile radicale pour entraîner Barak Obama dans une guerre contre l'Iran mais cela ne s'est pas produit. Obama ne s'est pas laissé entraîner dans une guerre qui aurait été très risquée si elle avait eu lieu. Il a fait la distinction entre ses intérêts et ceux d'Israël. Il a fait comprendre à Israël que c'est Washington qui

décide de la nature de sa relation avec l'Iran. Ajoutons à cela la dernière prise de position du ministre iranien des Affaires étrangères, Jawad Zarif, qui a exprimé, à partir de Damas, le soutien de son pays à la conférence de Genève 2, bien qu'il n'ait pas été invité. Je suis favorable à l'invitation de l'Iran à cette conférence qui ne peut pas réussir sans elle. L'ignorer serait un erreur fatale ».

Revenant au dossier libanais, M. Joumblatt soutient la position du président de la Chambre, Nabih Berry, sur le fait que l'accord sur la déclaration ministérielle doit venir après la formation du gouvernement. Il déclare à ce sujet : « Je n'ai pas compris pourquoi cette croisade contre M. Berry lorsqu'il a déclaré que le Mouvement Amal a consenti 1 000 martyrs contre Israël et qu'il est attaché, par conséquent, à la formule armée-peuple-résistance. C'est son droit, c'est sa position. Mais ceux qui ont une courte vision et qui ne comprennent pas le jeu des grands dans la région se sont élevés contre sa déclaration. Je ne me prononcerais pas dès aujourd'hui au sujet de la déclaration ministérielle et de la formule armée-peuple-résistance ».

Et M. Joumblatt de conclure : « Le pays peut subir de nouvelles explosions comme celles de Tripoli, de la banlieue sud et de l'ambassade d'Iran. L'enchevêtrement entre notre situation interne et la crise syrienne a augmenté. Les attentats se sont poursuivis. Ils ont tué Mohammad Chatah, cet homme qui avait une large vision politique. Je trouve douloureux que quelques centaines de personnes seulement aient assisté à ses funérailles ».

L'Orient-Le Jour (Quotidien libanais francophone proche du 14-Mars)

Scarlett Haddad (17 janvier 2014)

L'arrestation du numéro 2 présumé des Brigades Abdallah Azzam, Jamal Daftardar, par les services de renseignement de l'armée, peu après l'arrestation du chef du groupe, Majed al-Majed, montre deux choses : d'une part, que l'armée est en train de marquer des points contre les cellules terroristes dans la mouvance d'al-Qaïda implantées au Liban, et, d'autre part, que ces cellules sont plus importantes et plus structurées qu'on ne le croie puisque, à peine un chef est arrêté qu'un autre est aussitôt désigné. De plus, chaque

annonce d'une arrestation importante par les services de sécurité est quasiment suivie d'une explosion ou d'une agression contre la population ou l'armée. Ce qui montre que les groupes en question sont en mesure de réagir rapidement, même si l'importance de la riposte varie selon les moyens disponibles. Sans que nul ne le déclare ouvertement, le Liban fait donc désormais face à une nouvelle sorte de guerre, contre les groupes takfiristes, dont certains noyaux étaient présents depuis probablement un certain temps, mais dont le gros des troupes vient désormais de Syrie. Ce n'est donc plus un secret pour personne que la Syrie est devenue la destination privilégiée des jihadistes du monde entier. Si les groupes rivaux se battent entre eux dans le nord du pays et à la frontière turque —faisant d'ailleurs plus de morts en deux semaines que les combats contre le régime en plusieurs mois—, dans la zone proche de la frontière libanaise, ils se développent et ont de plus en plus besoin d'un espace plus grand qui déborde sur le territoire libanais.

Les services libanais sont donc en état d'alerte permanente et ils bénéficient parfois d'un coup de main, en matière d'informations spécifiques (comme ce fut le cas avec Majed al-Majed), de la part de services internationaux. Mais la mouvance d'al-Qaïda fait désormais l'objet d'un intérêt généralisé, tant la menace qu'elle représente s'élargit. Une source sécuritaire haut placée révèle ainsi que la plupart des services européens et occidentaux cherchent aujourd'hui à décortiquer le phénomène qui est perçu comme une menace pour la sécurité du monde et pas seulement de la Syrie, du Liban ou de l'Irak. La source de sécurité précitée parle ainsi d'une « internationale du jihad », qu'elle appelle aussi « l'armée wahhabite secrète », qui ne relève pas d'un commandement précis, ni d'un État. Mais elle se développe à partir des thèses wahhabites. Il ne s'agit donc plus de réseaux que l'on pourrait à la limite démanteler, mais d'une véritable armée qui se développe dans le monde par le biais de l'expansion des associations islamistes d'obédience salafiste.

Celles-ci trouvent leurs recrues sur le Net où les associations visant à répandre la parole « dite de l'islam » prolifèrent. La prise de contact se fait sur la Toile, où les jeunes à la recherche d'une vérité ou d'un message directeur sont des proies faciles, d'autant que par

ce biais, les associations peuvent atteindre les jeunes musulmans du monde entier, qu'ils soient à Volgograd, en Indonésie, au Pakistan ou en Chine. Sans parler bien sûr du Moyen-Orient. Ces associations utilisent aussi un réseau de banques, d'agences de développement islamiques et même d'agences de voyage qui organisent des pèlerinages religieux, sans parler des chaînes de télévision religieuses qui diffusent en permanence les « préceptes » de l'islam. Selon la source sécuritaire haut placée, il s'agit donc d'un véritable lavage de cerveau qui est effectué auprès des jeunes et qui finit par les transformer en jihadistes prêts à tuer pour « le triomphe de l'islam » et surtout pour aller au paradis... La source précise aussi que si, au départ, al-Qaïda était une création des services secrets saoudiens et états-uniens pour lutter contre l'occupation soviétique en Afghanistan, il aurait désormais ses propres réseaux et ses sources de financement autonomes qui profiteraient indirectement de certaines structures déjà existantes comme « la section de la sécurité de la pensée » au sein du ministère saoudien de l'Intérieur qui favorise un islam rigide, pour se développer au point de devenir quasiment incontrôlables. Pour donner un exemple concluant, la source rappelle l'histoire de Houman al-Balaoui, ce Jordano-Saoudien recruté par les services étrangers et devenu un des chefs d'al-Qaïda, qui a fini par se faire sauter en pleine réunion de membres de la CIA en Afghanistan. À l'époque, on avait parlé d'un incident isolé, mais les services concernés craignent de plus en plus une généralisation de la menace, surtout avec la confusion qui règne désormais dans la région et qui pousse un pays comme la Turquie, pourtant l'un des plus féroces adversaires du régime syrien, à revoir aujourd'hui sa stratégie à l'égard du conflit en Syrie. Le président Abdallah Gül a ainsi déclaré récemment qu'il fallait adopter une politique qui soit dans l'intérêt de tous les pays de la région. La menace serait donc en train de s'amplifier, et dans les milieux sécuritaires, il est de plus en plus question de lutter contre « l'internationale du terrorisme », qui se serait développée un peu partout, mais dont les lieux privilégiés sont aujourd'hui la Syrie, l'Irak et à un degré heureusement moindre le Liban.

Der Spiegel (Hebdomadaire allemand, 15 janvier 2014)

Eric Follath

Dans les années qui ont suivi l'assassinat de Rafic Hariri, le Tribunal spécial pour le Liban, qui est financé par 28 pays, y compris l'Allemagne, a coûté plus d'un quart de milliard de dollars dans sa quête de la vérité.

Des scandales ont accompagné l'enquête dès le début. Des fonctionnaires de haut rang de l'Onu ont démissionné pour des « raisons personnelles ». D'autres ont été dupés par des témoins douteux. Au Liban, nombreux sont ceux qui croient que le tribunal a un parti pris pro-occidental ; en Occident, les gens craignent que l'organe de l'Onu ne retienne pas des faits qui pourraient provoquer un malaise dans le monde arabe.

Le procès s'ouvre à Leidschendam alors que le Moyen-Orient est un champ de mines. Le Liban est actuellement victime d'une vague d'attentats, qui est, en partie, le résultat de la déstabilisation due au grand nombre de réfugiés venant de la Syrie voisine. Dans le même temps, des sunnites affiliés à Al-Qaïda ont commencé à affronter des groupes violents d'autres confessions dans une tentative apparente d'entraîner Liban, à l'instar de l'Irak, dans le champ de bataille d'une guerre religieuse par procuration.

Cinq hommes ont été accusés de l'assassinat de Hariri par les procureurs de l'Onu : Moustafa Badr al-Din, Salim Ayyash, Hassan Oneissi, Assaad Sabra et Hassan Merhi. Ils sont tous membres de la milice chiite radicale, le Hezbollah.

Mais il semble que l'affaire pourrait finir par une sorte de procès de fantômes. Aucun accusé libanais ne sera dans le box. Le procès et le verdict auront lieu par contumace.

Personne n'est certain de l'endroit où se trouvent les cinq accusés. Des agences de renseignement occidentales pensent que les deux principaux suspects sont en Iran, selon les informations reçues par *Der Spiegel*. On pense que les autres auraient pu être victimes de « liquidations préventives. »

Hassan Nasrallah, chef du puissant Hezbollah, a clairement fait savoir dès le début ce qu'il pense du TSL. Le tribunal est, dit-il, « un complot israélo-américain », ajoutant que l'extradition de « frères au passé honorable » est inconcevable. Nasrallah a même menacé de « couper la main » de toute personne qui tente de le faire. Et il a accusé Israël de la responsabilité de l'assassinat de

Hariri.

Les enquêtes dans l'affaire Hariri ont été bloquées à plusieurs reprises. Le procureur berlinois Detlev Mehlis avait arrêté quatre généraux libanais pro-syriens. Ils sont restés en détention pendant trois années avant d'être libérés en raison de témoignages qui se sont révélés peu fiables (...)

La majorité des Libanais croient que le tribunal est partiel et que les Israéliens sont à blâmer dans l'assassinat de Rafic Hariri.

Russia Today (Chaîne de télévision russe, 16 janvier 2014)

Un nouveau rapport du Massachusetts Institut of Technology (MIT) conteste les affirmations des États-Unis selon lesquelles les forces d'Assad ont utilisé des armes chimiques lors d'une attaque en août dernier, et souligne que le type de roquettes artisanales utilisées a une portée trop courte pour avoir été lancées des zones contrôlées par le gouvernement.

Dans le rapport, intitulé « Les implications possibles de renseignements techniques déficients », Richard Lloyd, un ancien inspecteur en armement de l'Onu, et Theodore Postol, un professeur du MIT, ont étudié la conception de la roquette et les trajectoires possibles calculées sur la base de la charge qu'elle portait.

Les auteurs du document ont conclu que le gaz sarin « ne pouvait pas avoir été tiré vers la Ghouta orientale du 'cœur' ou des limites Est de la zone contrôlée par le gouvernement syrien, comme le montre la carte préparée par les renseignements, publiée par la Maison-Blanche le 30 août 2013. »

En se basant sur des calculs mathématiques, Lloyd et Postol estiment que la roquette, avec une telle aérodynamique, ne pouvait pas parcourir plus de 2 kilomètres. Pour illustrer leur conclusion, les auteurs ont inclus la carte originale de la Maison-Blanche qui montre les zones sous contrôle d'Assad et celles de l'opposition. En se basant sur la portée et le déploiement des troupes au sol le 21 août, les auteurs concluent que tous les points de lancement possibles dans un rayon de 2 km étaient dans les zones tenues par les rebelles.

« Ces renseignements erronés auraient pu conduire à une action militaire états-unienne injustifiée sur la base de fausses

informations. Savoir que la roquette avait une portée tellement courte aurait conduit à une évaluation complètement différente de la situation à partir des données recueillies », indique le rapport.

Les auteurs soulignent que l'évaluation indépendante de l'Onu au sujet de la portée de l'arme qui portait les agents chimiques « concorde exactement » avec leurs conclusions

Le rapport conteste les arguments-clés du secrétaire d'État au sujet de l'attaque chimique, présentés au peuple états-unien le 30 août et au Comité des relations étrangères le 3 septembre, dans un effort pour convaincre de la nécessité d'une attaque militaire américaine contre la Syrie.

« Mon point de vue quand j'ai commencé ce travail était que le gouvernement syrien ne pouvait être que le seul responsable de l'attaque chimique. Mais maintenant, je ne suis plus sûr de rien. Le récit de l'administration n'était même pas proche de la réalité. Nos renseignements ne peuvent pas être corrects », a déclaré Postol à la revue *McClatchy*.

« Les rebelles syriens ont certainement les moyens de fabriquer ces armes », a-t-il dit. « Je pense qu'ils pourraient avoir plus de capacité que le gouvernement syrien. »

Les inspecteurs de l'OIAC chargés de la mise en œuvre de l'accord sur le démantèlement de l'arsenal chimique syrien n'ont pas découvert que les forces gouvernementales possédaient des roquettes du même type utilisé dans l'attaque du 21 août.

Ria Novosti (Agence de presse russe, 15 janvier 2014)

Des représentants des services spéciaux d'une série de pays européens se sont rendus à Damas pour évoquer avec les autorités locales la coopération dans le domaine de la sécurité, a déclaré le vice-ministre syrien des Affaires étrangères Fayçal Mokdad, cité par la chaîne BBC.

« Je ne vais pas dresser la liste [des représentants de pays européens], mais il est vrai que beaucoup d'entre eux se sont rendus à Damas », a indiqué le haut diplomate syrien à la chaîne avant de préciser que ces rencontres portaient sur « la coordination des mesures dans le domaine de la sécurité ».

Le *Wall Street Journal* avait antérieurement annoncé que des représentants des services secrets allemands, britanniques,

espagnols et français avaient clandestinement tenu des rencontres avec des représentants du pouvoir syrien pour échanger des informations sur quelque 1 200 extrémistes européens venus combattre sur le sol syrien.

Se référant à des sources européennes et proche-orientales, la revue indique que les réunions en question ont eu lieu à Damas. En été 2013 notamment, la capitale syrienne a été visitée par un délégué britannique, ex-employé du MI6. En automne, des rencontres similaires ont été tenues par des représentants des services secrets allemands, espagnols et français. La Syrie a été représentée lors de ces réunions par le chef du renseignement syrien, Ali Mamlouk.

La partie espagnole a été la seule à confirmer jusqu'à présent les rencontres en question.

Les forces armées syriennes tiennent tête à l'opposition armée qui compte dans ses rangs des islamistes radicaux et des terroristes venus de l'extérieur, y compris d'UE et de CEI.

Pierre Khalaf

Source : « Le TSL : fiasco juridique et accusation politique », par Pierre Khalaf, *Réseau Voltaire*, 21 janvier 2014, www.voltairenet.org/article181856.html